

# Programme pluriannuel d'entretien de l'Oise et de ses différents bras

## TRANCHE 5

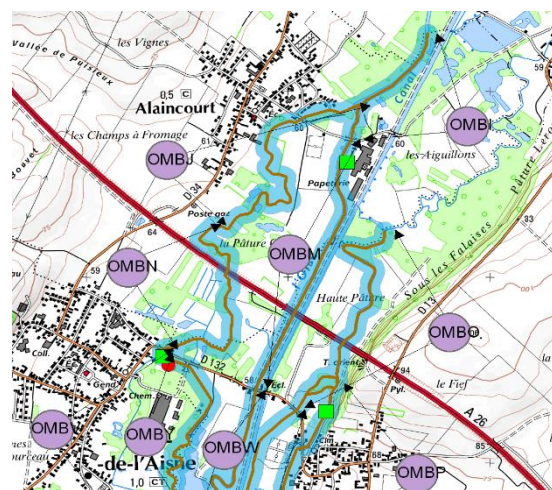
### Compte-rendu de la réunion de chantier 08 août 2017

Lieu :	rue de la Papeterie 02240 Alaincourt (parking stade de foot) à 9h30
--------	---

<b>Maître d'ouvrage :</b>	<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>Entreprise :</b>
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AVAL AXONAISE	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Ets MASCITTI NINO SA

<b>Nom, Prénom :</b>	<b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat	X		
Maurice THUET	1 <sup>er</sup> Vice-président	X		
Bruno GRADELET	2 <sup>ème</sup> Vice-Président			X
Dominique MASCITTI	ETS MASCITTI NINO SA	X		
Annie FERRIERE	Commune de Moy de l'Aisne	X		
Thierry DESMAZES	Commune de Brissy-Hamégicourt	X		
Rikia LEFEVRE	Chef de Projet ADERMAS		X	
Said HASSANE	ADERMAS		X	
Guillaume FELZINGER	Union des syndicats	X		
	Agence de l'eau Seine-Normandie		X	
	Entente Oise Aisne		X	
	Conseil Départemental de l'Aisne		X	
	Direction Départementale des Territoires de l'Aisne		X	
	Fédération de l'Aisne pour la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique		X	

Cette réunion concerne l'avancement des travaux d'entretien de l'Oise et de ses différents bras (tranche 5). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise MASCITTI NINO SA. – (Siège Social : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).



### SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux d'entretien de la ripisylve de la tranche 5 se poursuivent.
- L'entreprise se situe aujourd'hui sur la rivière Oise, en aval du pont de l'autoroute A26 (tronçon OMBM).
- Le tronçon OMBJ, situé sur le bras de l'Oise, est terminé.

### DETAIL DES TRAVAUX :

#### Localisation des travaux

- L'entretien de la ripisylve a permis de réaliser une sélection végétative des arbres en bordure de rivière. Des trouées de lumière ont été ponctuellement réalisées, sur les zones les plus denses, afin de favoriser le développement des végétaux herbacés et arbustifs.
- Les arbres abattus ont été soit laissés à disposition du propriétaire. Les branches de petits diamètres ont été soit incinérées si les conditions le permettaient soit mis en andain (dégradation naturelle).
- Le maître d'œuvre signale que certains déchets (plastiques, bouteilles, verres, ...), présents sur le bras de l'Oise (tronçon OMBJ) sont encore visibles dans le lit de la rivière et sur les berges. Les ouvriers repasseront ainsi, sur les zones concernées, enlever les déchets.
- Une attention particulière sera portée sur la technique d'abattage et l'élagage des ligneux. En effet, il a été observé plusieurs arbres et arbustes coupés à 50 cm au-dessus du sol. Afin de ne pas altérer la reprise de la végétation, il est demandé de **recouper les sujets au pied** et d'être plus vigilant à l'avenir sur cet intervention.



Recoupe des arbustes à reprendre



Déchets oubliés dans le lit (à retirer)

- Aucune remarque n'a été faite sur le tronçon en cours d'entretien (OMBM).
- Au vue de l'état actuel de la végétation, en amont du pont de la D132 - commune de Brissy-Hamégicourt, l'entreprise opérera à un entretien plus important des hauts sujets. En effet, la présence de saules blancs mûres nécessite une intervention afin de prévenir du risque de chute des individus dans l'Oise et de déstabilisation des berges. En concertation avec l'entreprise, la mise en têtard des sujets s'effectuera, dans le courant du mois de septembre, à l'aide d'une tête d'abattage.

- L'aménagement de berge, de type « peigne végétal » situé rue de la Prélette est terminé. Les ouvriers ont ainsi disposé le mélange gravelo-terreux et les branchages en pied de berge. Un talutage en pente douce et une remise en état de la zone de travaux ont été réalisés (ratissage et ensemencement des berges).
- Des boutures ont été également installées sur la zone aval. Les saules plantés permettront ainsi de stabiliser la zone de travaux, à moyen terme, via leurs systèmes racinaires.
- Sur demande du maître d'œuvre, des pierres seront disposées en aval de l'arrivée du réseau pluvial (caniveau). Cet aménagement permettra de casser la force de l'eau et d'éviter toute érosion et dégradation de l'aménagement.



Aménagement de berge réalisé : peigne



Pierres à disposer en aval du caniveau pour limiter l'érosion

### REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Une carte des travaux a été envoyée aux mairies concernées pour affichage et information aux riverains. Il est d'ailleurs rappelé qu'une servitude doit être respectée pour le bon déroulement des travaux conformément à la déclaration d'intérêt général.
- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour compléter l'information faite par les communes.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Le marché passé avec l'entreprise MASCITTI NINO SA comporte une clause économique pour que 10% des travaux soient réalisés par une entreprise d'insertion. L'association d'insertion qui réalisera les 10% de travaux est l'ADERMAS.
- L'association d'insertion n'ayant pas de pelle, les arbres les plus gros ou dangereux seront laissés en place et marqués jusqu'au passage de l'entreprise MASCITTI NINO SA qui s'occupera d'abattre ces sujets. Il est donc normal que tout le travail ne soit pas toujours terminé suite au passage de l'association d'insertion. L'ADERMAS devrait débiter les travaux d'entretien qui lui ont été confiés en septembre.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
  - M. Jean-Michel MACHU – Président du Syndicat ..... 03.23.56.43.75
  - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA ..... 06.12.43.28.43
  - M. Geoffrey PACAUD – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

## FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



## LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

Les travaux sont actuellement arrêtés (fermeture annuelle de l'entreprise) et reprendront début septembre. Un courrier vous informant de la date et du lieu de la prochaine réunion vous sera prochainement envoyé.

Le service technique,

